

PERFECT TECHNOLOGIES

Perfect Technologies – AGE/AGO du 3 avril 2006 – résolutions et plan de relance adoptés

Nanterre, le 3 avril 2006

L'ensemble des résolutions présentées dans le cadre de l'Assemblée Générale mixte qui s'est tenue ce jour a été approuvé par les actionnaires de Perfect Technologies.

Cette réunion a permis de faire le point sur la situation ainsi que sur les perspectives de l'entreprise.

Comme indiqué le 2 mars 2006, malgré un chiffre d'affaires en recul sur l'année 2005 de près de 20%, la société a réussi à limiter ses pertes à 4.8 millions d'euros.

La baisse d'activité a été liée essentiellement au ralentissement du marché dans l'attente de l'arrivée de la Haute Définition et à la réorganisation des équipes commerciales sur les 4 derniers mois de l'année.

Au-delà de l'impact de la diminution d'activité, le résultat d'exploitation a été affecté également par la baisse des activités de services constatée sur la fin de l'exercice et la perte de marge brute qui en a résulté.

Malgré ces éléments défavorables, la société a pu limiter la dégradation de son résultat d'exploitation en baissant ses coûts d'exploitation de 15.9%

Dans ce contexte, la société n'a pas pu retrouver sa capacité bénéficiaire en 2005 et doit encore œuvrer pour atteindre l'équilibre.

Pour atteindre cet objectif, il a été présenté aux actionnaires un plan de relance et de développement qui intègre deux volets :

- Renforcement de la direction générale en nommant à l'issue de l'augmentation de capital Monsieur François Pilleron, actuel directeur commercial de la société, en qualité d'administrateur pour ensuite devenir directeur général de la société, ceci afin d'asseoir la crédibilité du plan de relance élaboré.
- Financement du plan de relance au niveau du besoin en fonds de roulement et au niveau des investissements d'exploitation (essentiellement dans le domaine du service).

La présentation faite aux actionnaires, met en avant la nouvelle organisation commerciale et managériale ainsi que les projections d'exploitation pour 2006.

Ce plan de relance devrait permettre à l'entreprise de retrouver un cash flow équilibré dès 2006 et un équilibre d'exploitation dès 2007 et ceci de manière durable.

Le budget présenté prévoit notamment :

Chiffre d'affaires 25-26 million d'euros

Résultat d'exploitation - 2,4 millions d'euros

Ces prévisions, qui ont été intégrées au document de références 2006, s'appuient sur un premier trimestre moyen et une reprise progressive de l'activité à partir du deuxième trimestre.

L'entreprise a indiqué qu'elle disposait déjà pour le deuxième trimestre d'un carnet de commande et de devis de l'ordre de 12 millions d'euros pour les activités de vente et de 1 million d'euro par mois de devis pour les activités de services.

L'entreprise a enregistré fin mars pour € 1.9 millions de commandes sur des affaires significatives dont plus de la moitié non intégrées dans le carnet de commandes et de devis. Ces affaires feront l'objet d'un communiqué spécifique avant le lancement de l'augmentation de capital.

PERFECT

TECHNOLOGIES

Sur ces bases, et compte tenu des informations dont dispose l'entreprise, le budget présenté paraît réaliste.

Les résolutions approuvées par l'Assemblée

L'Assemblée a voté les résolutions présentées à titre ordinaire et ainsi approuvé les comptes sociaux de Perfect Technologies.

Les actionnaires ont apporté leur soutien à la stratégie de la société en approuvant l'ensemble des résolutions présentées à titre extraordinaire :

L'Assemblée a autorisé la société à procéder à une augmentation de capital d'un montant maximum de 3 millions d'euros de nominal, en une ou plusieurs fois, directement ou par émission de BSA .

La société compte utiliser cette autorisation, si possible et sous réserve de l'obtention du visa de l'AMF avant la fin du mois d'avril 2006.

La société procéderait à une attribution de bons de souscription d'action (BSA) à l'ensemble des actionnaires existant à la date de l'émission. Ces BSA qui seraient exercés pendant une période courte (15 jours à trois semaines) permettraient de souscrire à de nouvelles actions auxquels seraient attachés des BSA qui auraient une durée de vie de 3 ans.

Dans le cadre de cette opération, la société souhaiterait lever 3 millions d'euros (prime d'émission incluse) avec le produit des BSA court.

Compte tenu de la structure de l'actionnariat actuel de Perfect Technologies, la société envisage de procéder à une émission sur une base plus importante en anticipant une participation des actionnaires à hauteur de 30% à 40%.

L'ensemble des modalités de cette opération sera exposé dans une note d'opération et mis à la disposition du public dès l'obtention du visa de l'AMF.

A propos de Perfect Technologies

Perfect Technologies est le leader du marché français des prestations et de l'équipement audiovisuels professionnels. Depuis sa création en 1991, le groupe a développé un savoir-faire unique dans la production, le traitement et la diffusion de contenus audio-vidéo.

Son offre globale, qui inclut des prestations de services ainsi que l'ingénierie et la vente de solutions, s'adresse aux acteurs du monde des médias (chaînes TV, sociétés de production...) ainsi qu'aux entreprises et collectivités.

Perfect Technologies est coté sur Euronext.

Code ISIN :FR0010130864 - PERF